



LES DOSSIERS

DE VISA

#9

MAI 2021

TRIBUNE DES GENERAUX, LE DANGER FASCISTE GRANDIT

 **ARTICLE VISA**

TRIBUNE DES GENERAUX : ILS PARLENT, NOUS LES COMBATTONS

 **PAR CHRISTIAN MAHEUX, PATRICK LE TREHONDAT ET PATRICK SILBERSTEIN**

EXTRAIT DES FAITS ET MEFAITS DE L'EXTREME DROITE DANS LE 34

 **PAR VISA 34**

LE RASSEMBLEMENT NATIONAL DANS LES CASERNES

 **PAR PATRICK LE TREHONDAT**

TRIBUNE DES GENERAUX

LE DANGER FASCISTE GRANDIT !



WWW.VISA-ISA.ORG



ASSOVISABIS@GMAIL.COM



ASSOCIATION VISA



**ADHERER A VISA
S'ABONNER A LA NEWSLETTER
AVOIR DES INFOS...
VISITEZ NOTRE SITE !**

TRIBUNE DES GÉNÉRAUX, LE DANGER FASCISTE GRANDIT !

La date n'était sans doute pas choisie par hasard. C'était jour pour jour soixante ans après le « putsch d'Alger » du 22 avril 1961, cette tentative d'une partie de l'armée – représentée par quatre généraux –, de renverser le gouvernement gaulliste et de maintenir l'Algérie dans le rapport colonial coûte que coûte, appuyée en cela par un mouvement ancré parmi les colons européens dans le pays. Un putsch qui échoua finalement mais donna naissance à un monstre violent, l'« Organisation de l'armée secrète » (OAS) qui assassina à tour de bras dans une Algérie dans laquelle la guerre coloniale s'achevait, constituant le dernier mouvement armé de masse dans l'histoire française récente.

En ce 22 avril 2021, une tribune était publiée sur le site Internet du magazine Valeurs actuelles. Les signataires du texte sont militaires, la plupart d'entre eux à la retraite. Au début, ils étaient vingt. Au bout du compte, ils seraient maintenant une trentaine de généraux et - au total – plusieurs milliers de militaires à soutenir la désormais fameuse tribune, puisque les signatures continuèrent à affluer au fil des jours. Une émission de BFM TV annonçait, le dimanche 02 mai, que le nombre de signataires dépassait désormais les « 22.000 », parmi eux cinquante généraux.

A PROPOS DU FOND

Sur le fond, voici ce que dit en substance cette tribune parue sous l'intitulé « *Pour un retour de l'honneur de nos gouvernants* » :

« *L'heure est grave, la France est en péril, plusieurs dangers mortels la menacent. (...)*

– *Délitement qui, à travers un certain antiracisme, s'affiche dans un seul but : créer sur notre sol un mal-être, voire une haine entre les communautés. Aujourd'hui, certains parlent de racialisme, d'indigénisme et de théories décoloniales, mais à travers ces termes c'est la guerre raciale que veulent ces partisans haineux et fanatiques. Ils méprisent notre pays, ses tradi-*

tions, sa culture, et veulent le voir se dissoudre en lui arrachant son passé et son histoire. Ainsi s'en prennent-ils, par le biais de statues, à d'anciennes gloires militaires et civiles en analysant des propos vieux de plusieurs siècles.

– *Délitement qui, avec l'islamisme et les hordes de banlieue, entraîne le détachement de multiples parcelles de la nation pour les transformer en territoires soumis à des dogmes contraires à notre constitution. (...)* »

Jusqu'ici, le texte vise avant tout à régler des comptes avec l'antiracisme ou ce que les signataires tiennent pour ses expressions, sur fond de manifestations internationales (dont quelques mobilisations françaises) suite à la mort brutale de George Floyd aux USA, à la fin mai et en juin 2020 ; puis il en vient à l'ennemi intérieur. Ceci en mélangeant allégrement l'islam politique - dont les contours et le rôle ne sont pas définis - et une problématique générale des quartiers populaires laissés partiellement à l'abandon, que le texte réduit à une vision de « hordes » apparemment intrinsèquement menaçantes, en utilisant un terme plaçant les groupes visés délibérément en dehors de la civilisation humaine. Le texte critique ensuite « la haine » et la division entretenues par le pouvoir public en utilisant les forces de l'ordre contre les manifestations de Gilets jaunes. Les auteurs insinuent que le discrédit serait jeté sur ces derniers « *alors que des individus infiltrés et encagoulés sacagent des commerces et menacent ces mêmes forces de l'ordre.* » On peut retenir, en filigrane, que les initiateurs de la tribune cultivent une certaine sympathie pour les Gilets jaunes, en tout cas ceux du début, idéalisé comme étant l'émanation du « vrai peuple français » protestant contre le gouvernement tout en s'opposant aux organisations syndicales et à la gauche. Lors du mouvement des gilets jaunes en 2018/2019, au fil des manifestations, la réalité du terrain a évolué prenant, par moments, une orientation politique plus sociale couplée de nombreuses fois avec une présence syndicale significative.

A l'automne 2018, au début du mouvement l'extrême droite avait tenté, parfois avec succès, une OPA au sein du mouvement. La présence des militants syndicaux et du mouvement social avait fini par mettre en échec ces velléités de l'extrême droite d'instrumenter le mouvement des gilets jaunes à son profit.

Tout en se plaçant du côté de l'ordre et en dénonçant un Etat pas assez répressif envers les mouvements sociaux et les jeunes des quartiers, les « militaires séditieux » dénoncent la répression des gilets jaunes. Sous entendant que, sciemment, le gouvernement aurait épargné « l'ultra gauche ». On est en pleine théorie du complot !

Le texte affirme ensuite sans complexe la nécessité de la répression étatique : « *Aussi, ceux qui dirigent notre pays doivent impérativement trouver le courage nécessaire à l'éradication de ces dangers.* »

Pour finir ces généraux d'obédience d'extrême droite concluent par une sorte d'appel à la guerre civile en menaçant d'une intervention de leurs « congénères/complices » si, jamais, leurs prédictions paranoïdes se concrétisaient : « *Par contre, si rien n'est entrepris, le laxisme continuera à se répandre inexorablement dans la société, provoquant au final une explosion et l'intervention de nos camarades d'active dans une mission périlleuse de protection de nos valeurs civilisationnelles et de sauvegarde de nos compatriotes sur le territoire national.*

On le voit, il n'est plus temps de tergiverser, sinon, demain la guerre civile mettra un terme à ce chaos croissant, et les morts, dont vous porterez la responsabilité, se compteront par milliers. »

C'est sur ces mots, et donc sur l'annonce d'une perspective de milliers de morts, que le texte se termine.

LE PROBLEME N'EST PAS LE RISQUE D'UN GOUVERNEMENT MILITAIRE QUI, DANS LA PERIODE QUE NOUS VIVONS, EST COMPLETEMENT IRRÉALISTE

De nombreux et nombreuses commentateurs ou commentatrices y ont vu un appel plus ou moins direct à la guerre civile, à l'intervention des troupes dans un conflit intérieur.

D'autres ont tenu à relativiser, à calmer les inquiétudes. Des ministres macronistes n'ont cessé de répéter sur les différentes chaînes de TV que les signataires ne représenteraient qu'« une poignée », un petit nombre sur 200.000 militaires actifs ou à la retraite. Ce qui sonne certes vrai si on se base sur les vingt initiateurs, mais est sans doute nettement moins vrai lorsqu'on prend en compte le nombre total de signataires qui sont venus s'y rallier. Ce nombre serait désormais à cinq chiffres, sachant que le « devoir de réserve » imposé aux militaires pourrait les faire hésiter ; le gouvernement a d'ailleurs, à ce propos, annoncé des sanctions contre quelques-uns au nom (justement) de la violation dudit devoir des réserves. 18 mises à la retraite d'office semblaient ainsi envisagées à la fin avril. La possibilité d'une sanction, courue d'avance, a ainsi pu limiter le nombre de signataires... ce qui fait que l'écho réel des thèses défendues par le texte parmi les militaires professionnels pourrait être bien supérieur à celui que le gouvernement admet.

Certes, il ne faudra sans doute pas s'attendre au scénario d'un régime militaire tel qu'il existait notamment au Chili entre 1973 et 1990 (avec une participation active, toutefois, des économistes ultralibéraux de l'« Ecole de Chicago » qui transformèrent le Chili sous Augusto Pinochet en laboratoire des privatisations) ou encore en Argentine entre 1976 et 1983. Dans un pays hautement industrialisé et/ou à haut degré de productivité, un régime militaire gouvernant essentiellement par la contrainte ne suffirait guère à faire fonctionner l'économie. Un régime autoritaire devra, au minimum, soit être en me-

sure de s'assurer la coopération de certaines forces sociales, soit être en mesure de s'appuyer sur une force politique capable de drainer derrière elle une partie des classes populaires en dévoyant leur mobilisation, p.ex. sur des bases nationalistes. Un régime militaire pur ne serait pas fonctionnel du point de vue même des dominants.

Toujours est-il que le véritable danger ne réside sans doute pas dans un coup d'Etat militaire qui viserait à ériger une dictature sur la base de l'armée mais ailleurs.

Le véritable danger réside dans le fait de légitimer davantage une politique de la violence présentée comme une solution aux multiples crises que traverse la société française ; une politique autoritaire qui prétendrait dépasser ses contradictions par un usage de la force présenté comme légitime, et ceci, en cherchant le consentement d'une partie plus ou moins large de la population en l'opposant à d'autres groupes sociaux. Une force politique, au moins (même si c'est de manière non exclusive), s'offre comme instrument d'une telle politique. Il s'agit de l'extrême droite.

Certains des signataires avaient d'ailleurs déjà eu, dans un passé récent, des accointances avec les forces organisées de ce camp politique. Ainsi l'ex-général Christian Piquemal avait-il été radié des cadres de l'armée en 2016 après avoir participé à une manifestation contre les exilé-e-s à Calais, appelé notamment par la mouvance autour du média fasciste Riposte Laïque. Le général Antoine Martinez prétendait, jusqu'ici, vouloir lui-même se présenter à l'élection présidentielle 2022 avec un programme tourné largement vers le rejet de l'immigration. Enfin, plusieurs des signataires, généraux hors activité, avaient déjà été candidats pour le FN devenu RN, dont Norbert de Caqueray (candidat à Vannes/56), Eric Champeau (candidat à Libourne/33), François Gaubert (conseiller régional RN en Occitanie) ou encore Emmanuel de Richoufftz (successivement candidat du FN/RN puis du parti de Nicolas Dupont-Aignan au Graudu-Roi/30).

L'EXTREME DROITE S'EN MELE

Ce n'est ainsi pas du tout un hasard si, dès le 23 avril 2021, Marine Le Pen a invité les militaires initiateurs de la tribune à la rejoindre, à travers une « Lettre ouverte » publiée – elle aussi – sur le site de Valeurs actuelles. On y lit : « (...) *Les inquiétudes que vous exprimez avec courage ne peuvent rester au stade de l'expression d'une indignation, fût-elle puissante. Elle exige en démocratie, la recherche d'une solution politique. (...) Je vous invite à vous joindre à notre action pour prendre part à la bataille qui s'ouvre, qui est une bataille certes politique et pacifique, mais qui est avant tout la bataille de la France.* »

C'est ce soutien affiché par Marine Le Pen, réitéré publiquement aux microphones de France Info le mardi 27 avril, qui aura déclenché les cris d'orfraie de plusieurs responsables de la macronie, jusque-là resté-e-s sans réaction ; l'ex-ministre de l'Intérieur Christophe Castaner p.ex. critiquant ensuite la présidente du RN pour sa « récupération politique ».

Certains des signataires se rebifferont d'ailleurs aussi gentiment en faisant remarquer qu'ils souhaitent rester maître de leur vote, se voulant sans doute ménager aussi une possibilité de voter par exemple pour un Nicolas Dupont-Aignan qui avait, lui aussi, bruyamment salué la tribune (« *Je la trouve excellente, elle est très modérée* »). Ou alors, si jamais il se présentait une troisième fois après 1995 et 2007, pour le vicomte Philippe de Villiers ? Ce dernier avait, une semaine avant la publication de la tribune par Valeurs actuelles, orné la Une du même magazine (numéro du 15 au 21 avril 2021) sous ce titre prometteur : « J'appelle à l'insurrection ! »

La logique dans laquelle se placent des responsables de l'extrême droite lorsqu'elles ou ils s'intéressent à la tribune et ses signataires, est très limpide. Marion Maréchal, invitée au microphone d'Appoline de Malherbe sur RMC et BFM TV dans la matinée du jeudi 29 avril, l'a bien ré-

sumé par cette phrase qui expliquait que l'expérience en opération extérieure – autrement dit, sur des lieux de conflit « chaud » - pouvait être d'un grand intérêt pour inspirer le maintien de l'ordre, sur le territoire français. Dans l'original : « *que leur expérience sur des théâtres d'opération extérieurs, des pays en guerre ou des pays qui ont connu la guerre civile, leur permet d'avoir une grille d'analyse (...) qui est intéressante, justement, pour pouvoir dénicher les signes avant-coureurs qui pourraient éventuellement exister dans notre société, relativement à l'état de guérilla latente que nous vivons au quotidien.* »

Ces termes n'expriment rien d'autre que l'idée d'une militarisation explicite et sans limite du maintien d'ordre, notamment dans des zones du territoire français marquées par une concentration importante de problèmes sociaux, souvent accompagnées d'une concentration de populations immigrées stigmatisées et ouvertement dépeintes comme un ennemi irréductible à mater, ou à écraser violemment au besoin.

C'est dans le même esprit que Robert Ménard, le maire d'extrême droite de Béziers, dira le même matin lors d'un débat – deux heures plus tard – sur BFM TV qu'« *envoyer l'armée dans les banlieues, je trouverais ça très bien* ».

L'organisation des forces de l'ordre en France, avec la gendarmerie (intervenant en matière de maintien de l'ordre suivant une répartition des rôles avec la police mais dépendant hiérarchiquement du ministère de la Défense) permettrait, d'ailleurs, théoriquement d'assurer une sorte de continuum entre logique militaire et logique policière, si un pouvoir public assumait une approche ouvertement guerrière.

Voilà le véritable intérêt d'une telle approche pour l'extrême droite, dont une participation au pouvoir public – même si elle est loin d'être assurée au moment où ces lignes sont écrites – apparaît tout de même comme un scénario autrement plus probable qu'un gouvernement français issu de l'armée elle-même.

RADICALISATION IDEOLOGIQUE

A DROITE

Alors que la droite classique est restée majoritairement silencieuse sur l'affaire des militaires, au moins un élu de premier plan de ce camp politique a lui aussi pris fait et cause pour leur tribune ; il s'agit du sénateur LR des Alpes-Maritimes, Henri Leroy, qui s'est ainsi exprimé sur « France Bleu Azur », le mardi 27 avril : « *Ils ont raison, notre France s'en va, il faut la sauver* », tout en critiquant leur méthode.

D'autres élu-e-s de la même droite iront moins loin, mais dirent eux ou elles aussi « partager le constat » sans cautionner la démarche, à l'instar de Rachida Dati : « *Je ne l'aurais peut-être pas écrite comme ça (mais) ce qui est écrit, c'est une réalité* », dira-t-elle.

Ceci s'inscrit aussi dans un contexte de nouvelle poussée de durcissement idéologique d'une partie de la droite, après une première vague de radicalisation sous la présidence de Nicolas Sarkozy, avec la création d'un « ministère de l'immigration et de l'identité nationale » (2007), le lancement d'un grand « débat sur l'identité nationale » (novembre 2009 à février 2010) qui fera cependant un flop, etc.

Cette fois-ci, le raidissement idéologique touche aussi des secteurs de la droite réputée « modérée », dès lors que l'on entend par exemple Valérie Pécresse affirmer sur un plateau réunissant CNews, Europe 1 et Les Echos, dimanche 25 avril 2021 : « *Il faut d'abord cesser de nier le lien entre terrorisme et immigration. Il y a un lien (...), notamment avec l'immigration la plus récente.* ».

Abondant tout à fait dans le même sens, un éditorial du quotidien Le Figaro – habituellement proche de la droite LR – du lundi 26 avril 2021 postule, parmi d'autres élucubrations, prenant appui sur l'odieux attentat commis le 23 avril à Rambouillet contre une agente administrative dans un commissariat de cette ville des Yve-

lines : « *Que ceux qui se contemplent dans ce qu'ils appellent pompeusement Etat de droit méditent, après ce nouveau drame, devant l'affaissement de l'institution (...). Depuis des décennies, nos cours suprêmes renforcent les droits fondamentaux des étrangers : facilité pour les visas, largesse du droit d'asile, nombre d'expulsions dérisoire, naturalisations complaisantes. (...) Le principe de précaution invoqué en toutes circonstances, de prudence sanitaire extrême en délit d'écocide, disparaît en matière migratoire.* » (Article signé Vincent Trémolet de Villers, rédacteur en chef des pages « Débat et Opinions » du journal.)

Trémolet de Villers ira plus loin dans son éditorial, même si ses autres propos pourraient aussi être mis en correspondance avec des sorties de dirigeants du RN. Ainsi, après avoir fantasmé sur une prétendue facilité dans l'accès aux visas ou au statut de réfugié(e) – supposons à son profit que l'éditorialiste du Figaro ne sait, sur ces points, réellement pas de quoi il parle – il établira une comparaison entre l'immigration de personnes humaines et des virus ou encore des polluants, en évoquant le principe de précaution en matière de lutte contre la pandémie (qu'il conteste visiblement au passage) ainsi que le droit de l'environnement et la future « Loi Climat ». Gollnisch, lui, avait préféré dans le passé comparer les immigrés aux déchets nucléaires en parlant, lui aussi, de « *principe de précaution* ».

C'est à propos du même attentat de Rambouillet du 23 avril que l'initiateur principal de la tribune publié par Valeurs Actuelles, Jean-Pierre Fabre-Bernadec, justifiera au média en langue française et proche du pouvoir russe, *fr.sputniknews*, l'approche des signataires de celle-ci. La boucle semble ainsi bouclée.

UNE NOUVELLE PREUVE DE LA DANGEROUSITE DE L'EXTREME-DROITE

Si preuve il était encore besoin de trouver, cette tribune des généraux vient nous l'amener : une fois de plus, la dangerosité de l'extrême droite éclate au grand jour !

En effet, c'est bel et bien l'ADN du fascisme qui transpire de ces lignes : un pouvoir autoritaire et d'une violence extrême tournée avant tout contre une partie de la population, stigmatisée.

Ne nous y trompons pas, quelle que soit la colère, ô combien légitime, que nous éprouvons contre Macron et son gouvernement, le RN (parti fasciste le plus à même de prendre la tête du pays) ne doit pas être minimisé. L'arrivée au pouvoir de ce dernier ne représenterait pas un « simple » saut quantitatif dans la répression, le racisme etc. Mais bel et bien l'instauration d'une nouvelle ère, un fascisme du 21ème siècle, avec tous les dangers que cela comporte.

Seules les mobilisations de masse, dans l'unité, contre le gouvernement Macron, couplées à une bataille spécifique contre le RN, toute l'extrême droite et leurs idées, pour faire tomber leur masque et les dénoncer, sont à même de redonner de l'espoir et avancer vers une alternative politique progressiste.

En cela, les syndicalistes ont une responsabilité majeure !





TRIBUNE DES GÉNÉRAUX ILS PARLENT, NOUS LES COMBATTONS

Les vieilles ganaches étoilées auteurs de la tribune publiée dans Valeurs actuelles – hebdomadaire qui avait fait paraître la semaine précédente « L'appel à l'insurrection » de Philippe de Villiers – sont ces mêmes officiers qui, au cours des années 1974 à 1981, ont impitoyablement combattu les droits démocratiques d'expression et d'association aux armées. Ces mêmes officiers qui ont embastillé pour de longs mois des centaines de soldats, appelés du contingent et engagés, qui revendiquaient leurs droits de citoyens et de travailleurs sous l'uniforme. Ces mêmes officiers qui réprimaient ce qu'ils appelaient alors l'«ennemi intérieur» ou l'«anti-France».

Aujourd'hui, leur tribune est un appel à l'épuration ethnique du pays et à consolider l'ordre social par un recours à l'armée. Ce serait une erreur de se contenter de leur opposer l'obligation de réserve qui musèle les citoyens en uniforme. S'aventurer sur ce terrain serait renforcer et légitimer le régime antidémocratique d'exception qui étouffe la voix et la conscience des soldats. Ceux-ci sont aujourd'hui assujettis à la loi du silence ; pour combattre les factieux et les apprentis-putschistes, il faut permettre la libre expression des courants démocratiques au sein de l'armée.

Les questions militaires et le fonctionnement de l'armée constituant un enjeu politique et social à part entière, c'est politiquement que l'on doit combattre ces saillies autoritaires et non faire appel à des mesures disciplinaires.

Le 28 avril 2021

Patrick Le Tréhondat (ancien quartier-maître de réserve), ancien membre d'Information pour les droits du soldat (IDS), du comité de soldats Tonnerre de Brest et du bureau de la Conférence européenne des organisations d'appelés (ECCO).

Christian Mahieux, (ancien objecteur insoumis), ancien membre des Comités de lutte des objecteurs de conscience (CLO) et du mouvement d'objection collective OP20.

Patrick Silberstein (capitaine de réserve), ancien membre d'information pour les droits du soldat (IDS), du comité de soldats de l'École d'application du train et du bureau de la Conférence européenne des organisations d'appelés (ECCO).



EXTRAITS DES FAITS ET MEFAITS DE L'EXTREME DROITE DANS LE 34

PAR VISA 34 - AVRIL 2021

Une tribune signée par une vingtaine de généraux, une centaine de hauts gradés et plus d'un millier de militaires a été publiée le 21 avril par le magazine d'extrême droite Valeurs actuelles. Ils y dénoncent le soi-disant « délitement » de la France et appellent les responsables politiques « à défendre la Nation contre l'islamisme et les hordes de banlieue » car « une guerre civile serait inéluctable ». Cette tribune n'en finit pas de faire des remous. Après avoir déjà fustigé une « tribune irresponsable », la ministre des armées, Florence Parly, a demandé des sanctions. C'est ainsi que 18 soldats d'active identifiés, dont quatre officiers, devront passer par un tribunal militaire.

Cette tribune a été mise en ligne par un site « Place d'armes » dirigé par le capitaine Jean-Pierre Fabre-Bernadac, ancien de la gendarmerie mobile et de l'armée de Terre, mais aussi responsable du DPS, le service d'ordre du Front national. Ce site encense les invités de Robert Ménard comme Bernard Lugan et Alain de Benoist issus de la fachosphère. En réalité, cet ancien officier de gendarmerie est un habitué des prédictions de guerre civile. Le 19 avril, il déclarait chez André Bercoff sur Sud Radio (autre invité du maire de Béziers) « Je crains fort qu'aujourd'hui la situation soit tellement grave, que nous allions vers une explosion et peut-être vers quelque chose de plus grave. Je ne dirai pas le mot guerre civile mais ce n'est pas loin ». Dans un article sur le site royaliste Politique magazine, il expliquait plus clairement sa vision raciste : « Dans une situation explosive, il faut deux protagonistes pour s'affronter. Actuellement nous en avons trois : la population autochtone encore enracinée venant généralement des peuples d'en bas, la masse migratoire communautarisée et souvent islamisée et les « élites » mondialisées et « boboïsées » issus des classes supérieures.

La confrontation de ces diverses strates de populations et la lente maturation de ce face à face

conduit inexorablement à la guerre civile ou au minimum à une intervention de la force armée».

Parmi les signataires, on trouve le général Christian Piquemal, ancien patron de la Légion étrangère, déjà radié en 2016 des cadres de l'armée pour avoir participé à une manifestation interdite contre les migrants à Calais. Juste avant d'être interpellé, Christian Piquemal avait, sur le site de Robert Ménard Boulevard Voltaire, justifié sa décision de braver la décision préfectorale au nom de « la France éternelle » et avait prédit « La France debout va se lever, il va se passer des choses dans les mois qui viennent. » Déjà à l'époque ce général avait reçu le soutien de Marine Le Pen, de Marion Maréchal et bien sûr de Robert Ménard. Ce dernier avait déclaré « Clandestins en liberté, général français arrêté, bienvenue en Hollande » et encore « Piquemal en comparution immédiate ! La justice plus rapide avec un général patriote qu'avec les voyous du quotidien. ». Faut préciser que ce général est un grand adepte de la théorie du complot dite du Grand remplacement de Renaud Camus. Ce n'est donc pas un hasard si ce discours séditieux est soutenu par toute la fachosphère. Pour Marine Le Pen, ces militaires avaient « interpellés en quelque sorte le peuple français sur la gravité de la situation » et elle les avait appelés à rejoindre son mouvement. Allant exactement dans le même sens que le RN, Robert Ménard a fait semblant de nous interroger « Faut-il s'inquiéter de la tribune des généraux ou de la situation de la patrie ? ».

Parmi les autres signataires de cette tribune, on trouve :

- **Le général Antoine Martinez** qui dénonce « l'immigration extra-européenne de peuplement » et « l'islamisation » de La France. En 2019, il a aussi agité le spectre d'une « cinquième colonne » jihadiste au sein de l'armée, avec ses « soldats français musulmans qui effectuent chaque an-

née le pèlerinage à La Mecque. » Ce général est également leader des Volontaires pour la France (VPF), un groupuscule d'anciens militaires persuadés que la France s'effondre sous les coups de boutoir de « l'islam [et de] l'oligarchie financière apatride ».

- **Le général de division François Gaubert**, conseiller régional RN en Occitanie en 2015 sur la liste de Louis Aliot (candidat sur le 5^e canton de Montpellier).

- **Le général Norbert de Cacqueray**, candidat RN avec sa femme aux municipales à Vannes (Morbihan).

- **Le général de division, Eric Champoiseau**, figure lepéniste en Gironde et candidat sur la liste aux élections municipales de 2014 et 2020 à Libourne

- **Le général de division Emmanuel de Richouftz**, qui aux municipales 2020 au Grau-du-Roi était sur la liste de Debout la France, parti de Nicolas Dupont-Aignan, après avoir échoué à constituer une liste RN.

Citons encore quatre autres généraux, très politisés.

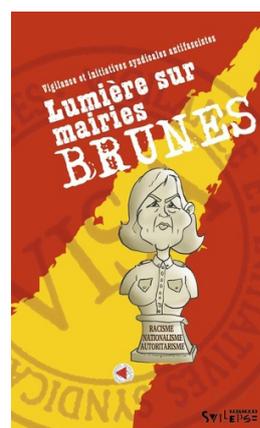
- **Daniel Grosmaire, André Coustou et Roland Dubois**, ils avaient en 2018 dénoncé avec d'autres généraux le traité de Marrakech sur les migrations.

- **Jean Claude Grollier** qui lui avait signé un manifeste des officiers généraux ayant servi en Algérie afin de défendre la mémoire de leur combat.

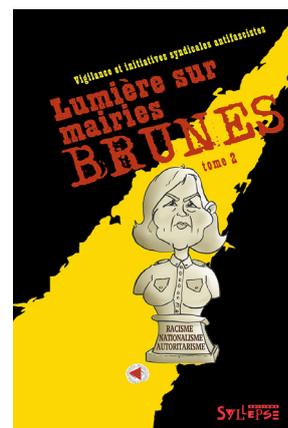
Alors, évidemment la date du 21 avril n'a pas été choisie au hasard : elle correspond à la date anniversaire de la tentative de putsch des généraux pendant la guerre d'Algérie. Le maire de Béziers d'ailleurs honore la mémoire du commandant Hélié Denoix de St Marc qui, en ce 21 avril 1961, avait décidé de rejoindre les putschistes et plaçant ses hommes dans les rues d'Alger.

LUMIERES SUR MAIRIES BRUNES PAR VISA

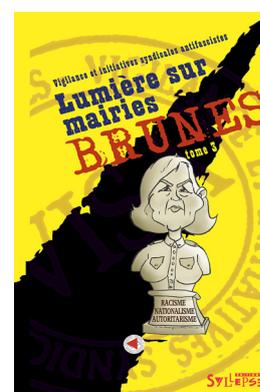
TOME 1



TOME 2



TOME 3





LE RASSEMBLEMENT NATIONAL DANS LES CASERNES

À l'heure de la publication de la Tribune de généraux qui marque une incursion publique des courants d'extrême droite présents dans l'armée, il faut rappeler que la Fondation Jean Jaurès a publié une enquête conduite par Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach sur le vote des militaires en faveur du Rassemblement national. Le constat est accablant.

Pour étudier le vote des militaires, l'étude a porté sur le vote dans de nombreuses communes où sont implantés des sites militaires et plus particulièrement sur les bureaux de vote à proximité de logements ou casernements (gendarmerie). Nous ne reprenons pas ici tous les chiffres et les cas étudiés mais nous en citerons quelques-uns significatifs.

Ainsi concernant l'armée de terre, dans les villes de Mourmelon-le-Grand et Mourmelon-le-Petit (501^e régiment de chars de combat) alors que le vote RN dans le département s'établit à 30,2% le vote RN bondit à 44,9 % et 41,30 soit +14,70% et 11,11%. À Mailly-le-Camp, ville de caserne, le différentiel atteint 17%. À Suippes (40^e régiment d'artillerie) le différentiel par rapport à la moyenne départementale est de +15,30%. Dans le sud de la France, à La Cavalerie dans l'Aveyron qui connaît une forte concentration de troupes de la Légion étrangère on trouve un vote RN de +14,60% par rapport au reste du département. L'étude indique que le vote RN (ou FN) a connu une forte progression entre l'élection présidentielle de 2012 et les Européennes de 2014 puis s'est accru aux élections régionales de décembre 2015. Les forts niveaux de vote RN atteints sont donc le produit d'une radicalisation sur ces dernières années. Si les deux auteurs remarquent qu'à la présidentielle de 2017 ce vote a pu refluer légèrement, ils constatent qu'aux Européennes de 2019 « il demeure très élevé ». Ils ajoutent que l'effondrement du vote en faveur des Républicains a profité au RN, ce qui s'appelle tout simplement un transfert de voix,

même si la République en marche a pu bénéficier pour une faible partie du recul des Républicains. Détail important, concernant les votes « militaires » qui s'étaient portés sur Fillon lors de la présidentielle les auteurs concluent que cet « électorat filloniste s'est puissamment reporté sur Marine Le Pen » au second tour.

Dans l'armée de l'air et la Marine

L'étude s'est également intéressée au vote des « aviateurs ». Là aussi, les votes dans des communes à faible population comptant des bases aériennes ont été analysés. Ainsi le dépouillement des votes dans la commune de Ventiseri, en Haute-Corse, (base aérienne 126, 950 personnels) indique qu'aux dernières européennes, la liste RN atteint 43,6% des voix alors qu'en Haute Corse le RN recueille en moyenne 26,5 % des voix. L'étude cite le constat de Jean-Guy Talamoni, leader indépendantiste, qui déclarait sur France Inter le 28 décembre 2015 : « L'extrême droite est une idéologie importée en Corse. [...] Ce sont les bureaux de vote à proximité par exemple de la base de Solenzara, où il y a beaucoup de militaires continentaux [...] où le FN fait des scores remarquables. » La note nous emmène ensuite dans le Loiret dans la commune de Bricy, dans le Loiret qui abrite la base aérienne 12. Jordan Bardella y obtient 38,1 % des voix aux européennes contre une moyenne départementale de 25,3 %. Le RN y progresse même lors de la dernière élection présidentielle, puisque Marine Le Pen recueille 39,2 % des voix. La dynamique électorale est bien là. Les auteurs se sont également intéressés aux bases militaires françaises à l'étranger. Alors que « les Français de l'étranger » votent à 6,40 % pour le RN, à Djibouti, qui compte de nombreuses bases militaires, son score bondit à 27,2 %. Concernant la Marine, l'étude se penche sur la commune de Lanvéoc dans le Finistère avec sa base aéronavale. Marine Le Pen au 2nd tour de

la présidentielle de 2017 obtient 35,6 % contre une moyenne départementale de 22,7 %.

Gendarmes et gardes républicains : un vote très brun

Concernant ces populations militaires, l'étude s'est penchée sur des villes connaissant de fortes concentrations de gendarmes et gardes républicains. À Hyères, dans le bureau de vote où est située une caserne de gendarmerie, l'écart du vote en faveur de Marine Le Pen par rapport à sa moyenne dans la ville elle-même est de +20,3%. À Toulouse, +17,40%, à Maisons-Alfort, +10,8%, au total 14 villes sont ainsi citées avec des chiffres tout aussi éloquents. Les auteurs de l'étude remarquent que « cette très forte prime accordée à Marine Le Pen lors de l'élection présidentielle de 2012 était d'autant plus spectaculaire qu'elle ne s'accompagnait pas d'une minoration du vote en faveur de Nicolas Sarkozy. » Signe là encore d'une radicalisation à droite. Concernant les gardes républicains, le diagnostic est tout autant sévère : « Ainsi, le bureau n° 46, situé boulevard Kellermann dans le 13e arrondissement et où votent les gardes républicains, et leurs familles, du régiment cantonné caserne Kellermann est celui où, à la présidentielle de 2012, Marine Le Pen avait obtenu son score le plus élevé de toute la capitale (18,3%) » Nanterre qui loge une caserne de la garde républicaine voit son bureau 14 qui est à proximité de la caserne un score de 37,5 % des voix en 2012 pour Marine Le Pen soit 26,8 points au-dessus de son score dans la ville elle-même. L'étude multiplie d'autres exemples.

À l'évidence le vote Rassemblement national est supérieur dans les casernes que dans le reste de la société. L'absence de tous droits démocratiques d'expression et d'association, y compris syndical, favorise les tendances les plus régressives. Le peu d'attention portée à la situation des personnels aux armées, notamment aux engagés et aux personnels subalternes, par le mouvement syndical renforce l'isolement social et politique de ces populations et les jette le plus souvent dans les bras des fractions les

plus réactionnaires ou en tout cas ne permet pas l'expression de courants démocratiques qui pourraient exister en son sein. Rappelons qu'aux Pays-Bas, 80 % du personnel militaire est syndiqué. Qu'au Danemark, le syndicat des soldats et caporaux de l'armée (HKFF) est affilié à la centrale ouvrière à la confédération ouvrière Fagbevægelsens Hovedorganisation (FH).

Le 2 mai 2021

Patrick Le Tréhondat (ancien membre du comité de soldats Tonnerre de Brest)

L'ensemble de l'étude est disponible sur le site de la Fondation Jean Jaurès

<https://jean-jaures.org/nos-productions/pour-qui-votent-les-casernes>

TOUTES LES INFORMATIONS SUR NOS FORMATIONS SYNDICALES ANTIFASCISTES SUR NOTRE SITE INTERNET

VISA organise régulièrement des journées de formation à l'intention des équipes syndicales qui en font la demande. Ces interventions sont gratuites - hors frais de déplacement et commande de brochures VISA.

FORMATIONS SYNDICALES ANTIFASCISTES

AU PROGRAMME

- Historique et actualité de l'extrême droite et son rapport au monde du travail en France
- Décryptage du programme économique et social du FN/Rassemblement national
- Comment combattre syndicalement le FN/RN et l'extrême droite - exemples concrets et perspectives ?

www.visa-isa.org
@assovisa association visa

ACTION SYNDICALE JUSTICE SOCIALE



ANTIFASCISME

WWW.VISA-ISA.ORG / ASSOVISABIS@GMAIL.COM / ASSOCIATION VISA 



WWW.VISA-ISA.ORG



ASSOVISABIS@GMAIL.COM



ASSOCIATION VISA



ADHERER A VISA
S'ABONNER A LA NEWSLETTER
A VOIR DES INFOS...
VISITEZ NOTRE SITE !